

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

Canadiana.org has attempted to obtain the best copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

Canadiana.org a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- | | | | |
|-------------------------------------|---|-------------------------------------|---|
| <input type="checkbox"/> | Coloured covers /
Couverture de couleur | <input type="checkbox"/> | Coloured pages / Pages de couleur |
| <input type="checkbox"/> | Covers damaged /
Couverture endommagée | <input type="checkbox"/> | Pages damaged / Pages endommagées |
| <input type="checkbox"/> | Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée | <input type="checkbox"/> | Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées |
| <input type="checkbox"/> | Cover title missing /
Le titre de couverture manque | <input checked="" type="checkbox"/> | Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur | <input type="checkbox"/> | Pages detached / Pages détachées |
| <input type="checkbox"/> | Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire) | <input checked="" type="checkbox"/> | Showthrough / Transparence |
| <input type="checkbox"/> | Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur | <input checked="" type="checkbox"/> | Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Bound with other material /
Relié avec d'autres documents | <input type="checkbox"/> | Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire |
| <input type="checkbox"/> | Only edition available /
Seule édition disponible | <input type="checkbox"/> | Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées. |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure. | | |
| <input checked="" type="checkbox"/> | Additional comments /
Commentaires supplémentaires: Pagination multiple. | | |

LE MONDE ILLUSTRÉ

3me année, No 139—Vendredi, 31 décembre 1886

Bureaux : 30, rue St-Gabriel, Montréal

LE No. 5 CENTS

ABONNEMENTS :

Six mois : \$1.50. — Un an : \$3.00



WILLIAM JOSEPH POUPORE,
DÉPUTÉ (CONSERVATEUR) DU COMTÉ DE PONTIAC



F. G. M. DECHENE,
DÉPUTÉ (LIBÉRAL) DU COMTÉ DE L'ISLET



ED. O. MARTIN,
DÉPUTÉ (NATIONAL) DU COMTÉ DE RIMOUSKI

PARLEMENT DE QUÉBEC

LE MONDE ILLUSTRÉ

Montréal, 31 décembre 1886,

SOMMAIRE

TEXTE : Entre-nous, par Léon Ledieu. — Parlement de Québec. — Poésie : La bonne année, par Benj. Sulte. — Les Canadiens des Etats-Unis : Le Dr Omer Larue. — L'année 1887. — Journal artistique. — Du Niger au Soudan Central. — Récréations de la famille. — Feuilleton : Jean-Jeudi.

GRAVURES : Portraits des députés du Parlement de Québec : M. W. J. Poupore ; M. F. G. M. Dechene ; M. Ed. O. Martin. — Le Temps appelé la nouvelle année. — Supplice de la décapitation au Congo. — Gravure du feuilleton.

Primes mensuelles du "Monde Illustré"

1 ^{re} Prime	\$50
2 ^{me} "	25
3 ^{me} "	15
4 ^{me} "	10
5 ^{me} "	5
6 ^{me} "	4
7 ^{me} "	3
8 ^{me} "	2
56 Primes, à \$1	56

94 PRIMES \$200

Le tirage se fait chaque mois, dans une salle publique, par trois personnes choisies par l'assemblée. Aucune prime ne sera payée après les 30 jours qui suivront le tirage de chaque mois.

PRIMES MENSUELLES

TRENTÉ-TROISIÈME TIRAGE

Le trente-troisième tirage des primes mensuelles du MONDE ILLUSTRÉ (numéros de décembre), aura lieu lundi, le 3 janvier, à 8 heures du soir, dans la salle de conférence de *La Patrie*, 35, rue Saint-Gabriel. Le tirage se fait par trois personnes choisies par l'assemblée. Le public est instamment invité à y assister. Entrée libre.

ENTRE-NOUS



Écoutez !... Le timbre sonore
Lentement frémit douze fois.
Il se tait... Je l'écoute encore,
Et l'année expire à sa voix...

Ces vers du poète me rappellent une vieille coutume qui existe toujours en nombre d'endroits de la vieille France, où l'on garde encore soigneusement les anciens usages.

La veille de la nouvelle année, le jour de la Saint-Sylvestre par conséquent, la famille

se réunit, les grands garçons, ce soir-là, ne sortent pas, les petits ont fait un somme pendant la journée, afin de pouvoir veiller ; on est au grand complet, on tue le temps le plus gaiement possible, on joue au loto, aux cartes, aux dominos, à n'importe quoi... Les parents sont d'une humeur charmante, le père ne fronce pas les sourcils si l'un des enfants commet quelque peccadille, la bouche de la maman est pleine de sourires, c'est le jour des grandes indulgences et, Dieu sait, si tous en profitent !!!

Tout ce monde est réuni pour assister à l'agonie de l'an vieux et pour saluer l'année nouvelle.

La soirée est longue ; plus d'une fois les yeux des enfants se dirigent du côté de la pendule, dont les aiguilles ne marchent pas assez vite à leur gré ; le balancier, indifférent aux impatiences qu'il provoque, va de droite et de gauche, sans se presser, sans ralentissement non plus, quoiqu'en pensent les jeunes têtes, et sans songer que plus tard, elles penseront le contraire.

Enfin, Minuit sonne !.....

Bonne année ! Bonne année ! !

Les enfants se jettent dans les bras de leurs parents, on s'embrasse, on se fait mille souhaits, le

père bénit toute la famille, on s'embrasse encore et, on se quitte enfin pour rêver des étrennes que l'on recevra le lendemain matin.....

C'est peu de chose, sans doute, mais cette veillée du dernier jour de l'année a son charme, je vous l'assure.

** L'an vieux vient donc de finir, les regrets durent peu. Le Temps renverse son sablier... On laisse la vieille année s'engloutir dans l'oubli...

Adieu... Salut sa sœur nouvelle,
Salut ! Quels dons chargent ta main ?
Quel bien nous apporte ton aile ?
Quels beaux jours dorment dans ton sein ?
Que dis-je ? à mon âme tremblante
Ne révèle point tes secrets.
D'espoir, de jeunesse, d'attraits,
Aujourd'hui tu parais brillante,
Et ta course insensible et lente
Peut-être amène les regrets.

.....
Mais l'espérance fantastique
Répandant sa clarté magique
Dans la nuit du sombre avenir,
Nous guide d'année en année,
Jusqu'à l'aurore fortunée
Du jour qui ne doit point finir.

Chaque année, en effet, nous formulons les mêmes souhaits et les mêmes regrets et, les vers de M^{me} Tastu, que je viens de citer, et que vous avez reconnus, sont pleins de charme et d'harmonie.

** Je ne sais si l'année qui va commencer verra la grande révolution que l'on veut faire chez nous, mais, dans tous les cas, mon devoir est de vous prévenir, afin que vous ayez le temps de réfléchir longuement avant de suivre le courant ou de le combattre.

Cette révolution n'a rien de bien terrible, au premier abord ; il ne s'agit pas de prendre le fusil et de descendre dans la rue ; on parle encore moins d'établir une guillotine en permanence sur nos places publiques ; on ne pense nullement à faire sauter l'Hôtel-de-Ville ni à faire flamber le Parlement, non, et, du reste, tout cela n'est que l'affaire d'un moment.

Une révolution ordinaire a au moins cela de bon que, si on en est la victime, on est fusillé, guillotiné ou tué autrement, mais enfin, cela ne dure pas, c'est fait tout de suite et... on n'y pense plus.

La chose qui nous occupe est beaucoup plus grave, c'est une affaire de tous les jours, de tous les instants, du premier janvier, depuis demain, jusqu'au trente-et-un décembre prochain et... toujours ainsi.

** Voici comment cela a commencé.

Un observateur, un excellent homme, je le reconnais hautement, ayant remarqué que nos principales cités, Montréal, Québec, Toronto, s'agrandissant tous les jours, il devient de plus en plus nécessaire de s'éloigner du centre des affaires, il en résulte une foule d'inconvénients que l'on pourrait supprimer facilement.

Il suffirait pour cela d'adopter le système suivi en Europe dans toutes les grandes villes, système qui est même imité maintenant à New-York et qui consiste à construire des maisons à logements.

Les avantages de ce mode de construction sont faciles à saisir.

Au point de vue particulier, il est clair qu'il est plus facile et plus économique de chauffer quatre ou six appartements situés dans le même bâtiment, à l'aide de la vapeur ou de l'eau chaude, que de monter et d'alimenter deux poêles, au moins, dans chacune de quatre ou de six maisons séparées. Et la question du chauffage est très importante dans un pays comme le nôtre !

Il est également plus économique et plus facile d'entretenir en hiver les trottoirs et les toits de cette seule maison que dans le second cas, etc. Moins de chemin à faire, etc, etc.

** Au point de vue de l'intérêt public, il est évident que la population étant plus massée dans un espace de terrain donné, l'entretien des rues, des égouts, etc, (et vous savez comment tout cela est fait chez nous !) serait beaucoup moins coûteux. L'aspect de nos villes y gagnerait aussi.

Tout cela est très vrai, et je suis parfaitement de l'avis de celui qui me le fait remarquer.

J'abonde d'autant plus dans son sens que, chose

qu'il ignore, sans doute, un de nos concitoyens, M. N. Bourrassa, y a pensé avant lui et qu'il a construit, il y a quelques années, rue Saint-Denis, une maison à quatre logements, qui est, certes, un modèle du genre.

Le commencement de la révolution proposée est donc un fait acquis.

** La suite me plaît moins.

Notre réformateur, poursuivant ce raisonnement, qu'il est plus économique pour vingt ménages (c'est le chiffre du novateur) de vivre dans une seule maison au lieu de loger dans vingt maisons séparées, nous dit :

"Puisque vous êtes vingt familles, il vous faut vingt cuisines et vingt cuisinières. Simplifions, condons ; une seule cuisine et un seul personnel suffiront. Vous serez mieux nourris et à meilleur marché."

Ah ! mais non, par exemple, vous allez un peu trop loin, ce n'est plus la vie de famille cela, c'est une caserne que vous voulez faire, et nous mangerions tous à la même gamelle !!!

Voyez-vous, que nous tombions,—le malheur peut le vouloir,—dans une maison anglaise : Le roastbiff et les pâtisseries à jet continu !

Ici, je proteste et je crois que le système de nourriture en commun ne prendra pas beaucoup en Canada.

Demeurons plusieurs familles dans la même maison, soit, mais que personne ne sache ce que nous mangeons, combien nous dépensons, et..... Vive notre bon "chez nous !"

Gardons notre vieille habitude de faire la cuisine chez nous, de choisir ce que nous voulons ; que la mère de famille apprête toujours nos repas à sa manière, qui est la bonne, et gardez votre chimie cullinaire pour vous.

** Ah ! je comprends très bien qu'en certains cas le système préconisé ne soit très utile, mais en cas de force majeure seulement.

Et, au fait, il n'est pas plus nouveau que le premier point de cette théorie, soit disant nouvelle. Je l'ai vu employé en Alsace, dans la cité ouvrière de Mulhouse.

Il existe au milieu de la cité une cuisine publique où l'on va acheter à très bon compte tout ce qu'il faut pour nourrir la famille, tout prêt, tout cuit, à chaque repas.

Le père va à la fabrique, la mère travaille de son côté tout le jour, les enfants sont à l'école, et on comprend que quand on ne peut joindre les deux bouts qu'à force de travail et d'énergie, on soit parfois forcé d'adopter cette manière de vivre, mais tous ceux qui peuvent s'en dispenser le font avec plaisir.

Conclusion : le dernier point est peu pratique ; quand au premier, il n'y a qu'à imiter M. Bourassa, qui est aussi bon architecte, qu'excellent peintre et littérateur distingué.

** Je suis heureux de voir que mes confidences, mes causeries, mes *Entre-Nous*, ont parfois un résultat sérieux.

Il y a deux jours, un de mes lecteurs, je puis bien le nommer — il me l'a permis — M. Champagne, inspecteur des chaudières, de Montréal, vient me trouver :

—Mon cher ami, me dit-il, vous avez écrit, il y a quelque temps, un article sur les sourds et muets, que je viens de lire hier seulement, et je viens vous demander un conseil.

—De quoi s'agit-il ?

—Voici : depuis un an, j'ai perdu deux enfants qui sont morts d'une étrange et terrible maladie, que les médecins nomment meningite-cérébro-spinale.

—Et puis ?

—Ah ! et puis ! le 17 octobre dernier, mes deux autres petits, l'un âgé de six ans, l'autre de sept ans, ont été tout à coup atteints du même mal, mais, chose étrange ! en trois quarts-d'heure ils ont été atteints de surdité complète... complète, vous dis-je ! Et depuis ce jour-là, mes enfants qui parlaient, chantaient, tout le jour, sont... muets !!!

Muets !... confirmation fatale et terrible de ce principe que l'on n'est muet que parce que l'on est sourd !

. Je baissai la tête et..... je songeai longtemps.....

—Allez trouver les abbés Bélanger et Trépanier, lui dis-je ; ce sont de bons prêtres qui en savent bien plus long que moi sur le sujet.

—Oui ! me répondit-il, mais mes enfants sont bien jeunes et je pourrai difficilement les faire admettre dans une des institutions qu'ils dirigent.

—Qu'importe ! forcez-les à parler. Qu'ils disent leurs prières matin et soir à haute voix comme... il y a trois mois. A table, ne leur donnez rien, obligez-les à demander ce qu'ils veulent : du pain, de la viande, du thé, du lait, du sucre... Entretenez l'usage de la parole et... vous verrez, ils seront sourds, peut-être, mais ils parleront !

Leon Ledoux

PARLEMENT DE QUÉBEC

WILLIAM JOSEPH POUPORE

DESCEND d'une ancienne famille normande. Né à l'île aux Allumettes, en 1847.

A fait ses études au collège d'Ottawa, puis s'est livré à l'agriculture et au commerce. Il est actuellement cultivateur, entrepreneur et propriétaire de moulins importants.

Maire de Chichester, de 1872 à 1882, Préfet du comté de Pontiac, de 1881 à 1882, et président des Commissaires des écoles de Chichester, de 1873 à 1881.

Elu pour la première fois député, en 1882, à la mort de M. T. M. Bryson et pour la seconde fois, le 14 octobre 1886.

Marié en 1870, avec Mlle Eléonore Poupore, fille de M. John Poupore, autrefois membre du parlement pour le comté de Pontiac.

M. Poupore est conservateur.

FRANCOIS GILBERT MIVILLE DECHÈNE

Est né à St-Roch des Aulnets, dans le comté de l'Islet, le 18 août 1859. Il est fils de Alfred Miville Dechêne en son vivant, marchand, et de dame Luce Talbot. Tous deux sont morts depuis plusieurs années.

A fait ses études classiques, au collège de Ste-Anne Lapocatière, après avoir passé une année au collège commercial de l'Islet.

En 1877, il a obtenu le prix accordé par le prince de Galles pour le concours d'éloquence en rhétorique. En 1879 a obtenu le degré de *bachelier des arts*. Entre à l'Université Laval, à Québec en 1880, il a terminé ses études légales en 1883. Il a alors subi ses examens pour la licence en droit et obtenu son degré *avec grande distinction*. Il a obtenu en même temps le premier prix Tessier et la médaille d'or offerte par le marquis de Lorne pour la meilleure composition sur toutes les branches des études légales. Admis à la pratique du droit le 10 juillet de la même année, il est venu s'établir à Québec, le 10 de septembre. Il fait maintenant partie de la société légale Bédard, Dechêne & Dorion.

En politique, il est libéral, et a fait toutes les campagnes électorales du district de Québec depuis 1883.

A fait la lutte dans le comté de l'Islet et a été élu le 14 octobre dernier contre M. Chs Marcotte, notaire de l'Islet, qui avait été élu en 1881 par 268 voix de majorité.

A été élu comme adversaire du gouvernement Ross.

ED. O. MARTIN

Le lieutenant colonel Ed. O. Martin, le nouveau député du comté de Rimouski, est né à Rimouski en 1842 et est le fils d'un riche marchand de l'endroit.

A fait ses études aux collèges de Québec et de Ste-Anne.

M. Martin est entré dans la milice en 1859 et après avoir passé par tous les grades, a été enfin nommé lieutenant colonel et chef du bataillon qu'il commande si dignement.

En 1869, il fit un voyage d'exploration sur les côtes du Labrador et le rapport qu'il rédigea à son retour, mit fin aux tentatives de spéculations hasardeuses qu'on voulait faire dans le but d'exploiter des mines de fer que l'on disait exister sur ces rives inhospitalières.

De 1870 à 1874, il fut le fournisseur des entrepreneurs du chemin de fer intercolonial et se fit connaître avec avantage dans les différentes localités où ses affaires l'appelaient.

Depuis 1874 il est toujours resté à la tête de la maison Martin et LeBel, marchands de bois, qui a ses établissements à Saint-Octave et au Grand Métis.

Le lieutenant-colonel Martin demeure à Rimouski.

Il est national en politique.

LA BONNE ANNÉE

Quand la neige dans les rues
Crie aux bottes des passants
Et qu'au ciel de sombres nues
S'entrechoquent sous les vents :

Quand les champs, quand la rivière
S'engourdissent dans le froid
Et qu'une blanche poussière
Tourbillonne autour du toit,

Le cœur, dans ce vide extrême,
Recherche l'intimité,
Il partage avec qui l'aime
Le vieux fond de sa gaieté.

L'hiver en vain nous pourchasse,
Il nous vaut d'heureux moments.
Au dehors tout est de glace :
C'est l'heure aux épanchements.

Du haut en bas de l'échelle
L'espoir circule gaiement :
Car notre part la plus belle
Est toujours ce qu'on attend.

De quels transports d'allégresse
Resplendit chaque foyer !
On croirait que la tristesse
N'a jamais pu l'habiter !

Puisqu'on peut, folâtre ou sage,
Serrer la main du bonheur,
Livrons-nous sur son passage
A la joie avec ardeur !

Point de fête couronnée
Sans les vers qu'on va chantant—
J'apporte la *bonne année*,
La Chanson du Jour de l'An.

BENJAMIN SULTE.

LES CANADIENS DES ÉTATS-UNIS

LE DR OMER LARUE

Nous présentons aujourd'hui à nos lecteurs le portrait et la biographie de M. le Dr Larue, de Putnam, Conn., l'un de nos compatriotes les plus distingués des États-Unis.

Le Dr Omer Larue est né à Saint-Denis, P. Q., le 14 mars 1849. Il est le fils de M. Lévy Larue, surintendant de l'écluse de Saint-Ours.

Il entra, en 1860, au collège de Saint-Hyacinthe qui a déjà fourni tant d'hommes qui ont fait honneur à notre nationalité dans les différentes carrières de la vie. Il y fit un cours classique complet, durant lequel, il montra un grand amour de l'étude et remporta de brillants succès.

Les goûts du jeune Larue le portèrent à l'étude de la médecine et, en 1868, il suivit les cours du collège Victoria, à Montréal. En 1872, il reçut ses degrés de docteur en médecine et se dirigea de suite vers le pays de la liberté. Il s'établit à Putnam, Conn., et se fit bientôt une bonne clientèle.

Outre son érudition professionnelle, le docteur Larue est aussi un écrivain et un orateur distingué. Ses nombreux écrits publiés dans *Le Travailleur*, dont il est l'un des principaux collaborateurs, ont toujours été fort goûtés par nos compatriotes de la presse des États-Unis et du Canada.

En 1880 sous le pseudonyme de "Un Observateur," il a publié dans le journal du regretté M. Gagnon, une suite d'articles en faveur des écoles françaises aux États-Unis, qui ont beaucoup contribué à donner une forte impulsion à l'établissement des écoles

paroissiales dans les centres canadiens de ce pays. Il y a quelques semaines, sous l'anagramme *Remo Eural*, sa plume élégante favorisait le public de deux excellents écrits, l'un sur *La Paroisse Canadienne*, et l'autre, *Sur la nécessité des collèges Canadiens aux États-Unis*. Ces articles ont été reproduits et commentés favorablement par la plupart des journaux français de l'Union américaine et de la Province de Québec.



Le Dr Larue est, depuis plusieurs années, président de la Société Saint-Jean-Baptiste, de Putnam. En 1879, il fut élu "Visiteur des écoles," charge qu'il occupe encore aujourd'hui avec beaucoup d'honneur.

Notre compatriote distingué prit aussi une part active à l'œuvre importante de nos Conventions Nationales. Dès 1880, il fit un appel chaleureux aux Canadiens, pour avoir une Convention d'Etat, au Connecticut, mais ses efforts ne furent pas secondés. Cependant, en 1885, les idées patriotiques qu'il avait semées commencèrent à porter leurs fruits ; il eut l'honneur de présider la première Convention d'Etat qui eut lieu, cette année, au Connecticut. Il fut aussi élu président du comité administratif pour la seconde Convention qui va bientôt tenir ses assises à Merriden, Conn., et dont le succès paraît aujourd'hui assuré.

A la grande Convention de Rutland, tenue en juin dernier, il fit en termes des plus éloquents, l'éloge bien mérité de ce pionnier de la presse canadienne-française aux États-Unis, feu M. Gagnon, que la mort a ravi à ses compatriotes. Ce magnifique discours est publié dans l'importante brochure contenant le compte-rendu officiel de cette Convention.

En 1875, le Dr Larue épousa Mlle Hermine David, fille du Dr Samuel David, de Saint-Ours, P. Q.

L'ANNÉE 1887

(Voir gravure)

Le Temps sonne à toute volée, à tour de bras, et, à son appel, apparaît bientôt la jeune nouvelle année, suivie du cortège des mois.

Cette composition est charmante, tout y est harmonieux et gracieux.

Salut à 1887 !

JOURNAL ARTISTIQUE

Nous accusons réception du numéro spécial de *Illustrated News*, de Cincinnati, Ohio (E.-U.).

Cette publication est véritablement remarquable. Elle contient des gravures magnifiquement exécutées et deux vues : l'une de New-York, l'autre de Cincinnati, de très grandes dimensions, qui méritent de prendre place dans tous les cabinets de travail.

L'*Illustrated News* contient seize pages de texte et seize pages de gravures.

Ce qu'il y a de plus extraordinaire dans les hommes et de plus inépuisables, c'est encore leur bassesse et leur platitude.—LE SAGE.



LE TEMPS APPELANT LA NOUVELLE ANNÉE

VOYAGE DANS L'AFRIQUE EQUATORIALE

DU NIGER AU SOUDAN CENTRAL

IX

Un moment d'effroi.—Une fête sanglante.—Retour au Niger: Marché d'esclaves à Igbébé.—Une attaque.—Le code pénal à Bida.—Retour au pays.

Le surlendemain de mon arrivée à Ogbéri, espérant trouver quelque repos, je m'étais, vers huit heures du soir, étendu dans mon hamac, lorsque Ben-Ali me vint avertir qu'Oputa demandait à me parler.

En effet, Oputa se présenta aussitôt. En lui serrant la main, je crus remarquer que son air trahissait de la gêne et de l'inquiétude ; mais je ne m'en préoccupai pas autrement. Il venait m'annoncer que Zumbade allait, la nuit, célébrer en l'honneur de l'homme blanc une grande fête à laquelle j'étais instamment prié d'assister.

—Très volontiers, répondis-je.

Et, quittant mon hamac, je m'acheminai avec lui vers la demeure du roi, que déjà une multitude d'indigènes entouraient. Zumbade nous accueillit avec les marques d'une vive satisfaction, et nous offrit le vin de palme et le kola, tandis qu'à la foule, ses gens distribuaient du gin et du rhum. Les libations finies, nous nous dirigeâmes tous ensemble vers le théâtre de la cérémonie, situé proche de la ville.

La nuit était radieuse, la lune dans son plein, et ses rayons projetaient au loin sur la plage les reflets les plus fantastiques.

Qu'allait-il se passer ?

Près des sièges qui nous étaient réservés, je vis avec une secrète horreur un billot, à côté duquel se tenait un nègre de haute stature, un sabre énorme à la main, dans l'attitude du bourreau qui attend la victime.

Quelle était cette victime attendue ?

Et, me rappelant la contrainte d'Oputa, les sourires cruels de Zumbade, je me demandais si je n'allais pas être l'objet de quelque monstrueuse trahison.

Autour de moi, pas une figure amie : Ben-Ali était demeuré en arrière avec ma carabine ; pour armes, j'avais mes revolvers, qui pouvaient retarder mon trépas, mais non point l'empêcher ; j'étais environné de hideux sauvages qui, gorgés de vin et de rhum, dansaient une furieuse sarabande.

Ma position me semblait fort critique et j'étais résolu à vendre chèrement ma vie, quand j'aperçus à quelque distance de nouveaux arrivants. Tout d'abord je ne les distinguai pas de la foule qui gambadait et hurlait autour d'eux ; mais bientôt je vis des mollahs, prêtres-féticheurs, qui escortaient des malheureux nègres enchaînés, entièrement nus.

Je compris alors à quelle espèce de fête on m'avait convié : c'était bel et bien à un sacrifice humain.

Révolté de ce spectacle, je dis à Oputa :

—Penses-tu que je vais rester ici ! Tu sais que nous autres, blancs, nous réprouvons ces atrocités. Pourquoi m'as-tu trompé ainsi ? Je te quitte.

—Prends-y garde, répliqua-t-il. Souviens-toi que tu es entré dans les Etats de Zumbade à son insu, ne l'outrage pas en fuyant une cérémonie qui, pour lui, est chose sacrée.

—Eh bien ! dis-lui que l'homme blanc implore la grâce de ces infortunés.

—Impossible, me répondit-il.

—Dis-lui que je les lui achète !

Un instant je me flattai de réussir. Il n'en fut rien. Par un signe du roi, les têtes voltigèrent autour du billot.

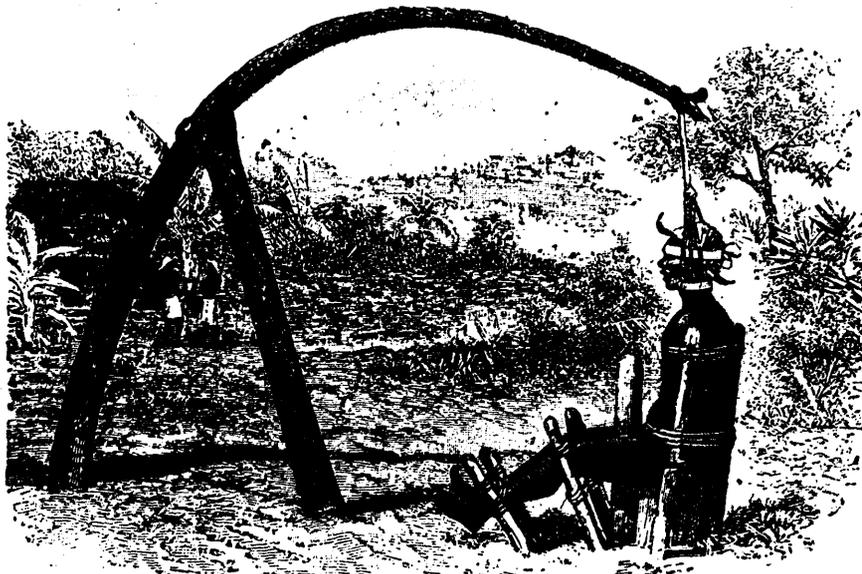
Il se passa une scène qui ne s'efface pas de la mémoire : Hommes, femmes, enfants se ruèrent autour des cadavres et se mirent à danser une ronde effrénée, qu'accompagnait une musique sans nom. Des flûtes en bambou, des gourdes trouées, le tam-tam, le tambourin, d'impossibles instruments à cordes unissaient leurs accords criards ou plaintifs à la voix de rogomme des hurleurs ; de la main, Zumbade battait la mesure, en proie au plus vif contentement.

Et la lune éclairait ces odieuses saturnales, que, par leurs reflets rougeâtres, des feux allumés aux alentours faisaient ressembler à quelque drame emprunté de l'enfer.

Je m'en allai au plus tôt, révolté et honteux d'avoir été témoin d'une semblable monstruosité, et je ne cachai point à mes hôtes ma colère et mon profond dégoût.

Le lendemain, comme j'informais Oputa de mon projet de départ, il m'apprit la fin de ses pourparlers avec Zumbade, et m'offrit de me reconduire au Niger, ce que j'acceptai avec empressement.

Il nous fallut cinq jours pour atteindre Igbébé, point confluent du Bénoué et du Niger, et l'un des principaux marchés d'esclaves de toute cette région. Ce spectacle est certainement la chose du monde la plus désolante. A l'instar des bêtes de somme, des hommes, des femmes, des enfants y sont publiquement exposés tout nus, sous les yeux des amateurs, au gré des plus offrants.



Congo.—Supplice de la décapitation, d'après un croquis communiqué par le R. P. Augouard.—Voir page 277.

Le marchand fait de son mieux valoir leurs qualités, et l'acheteur les soumet à tour de rôle à l'examen le plus minutieux et le plus cynique à la fois. Entre autres choses, il leur ouvre la bouche, comme nos maquignons font des chevaux, afin de s'assurer de l'état de leurs dents, et c'est là, paraît-il, un point capital. Il est vrai que les tristes créatures, objets de cette inspection, s'y prêtent sans rechigner le moindre instant, comme s'il n'était rien de plus simple et de plus naturel. Pauvre nature humaine, au fond de quel abîme tu peux descendre !

Bien entendu, les prix varient selon l'âge, le sexe, la force, la beauté du sujet : les jeunes gens robustes, bien constitués, se vendent de 700 à 1,000 francs. Les jeunes filles de belle complexion sont recherchées à 500, 600, voire même 800 francs, valeur en marchandises, cela se comprend. Les enfants en valent 200, 100 et moins encore : on en achète de très jeunes, que l'on soumet aux ciseaux des eunuques et que l'on réserve pour les sérails d'Orient. Comme bien on pense, il règne parmi eux une grande mortalité, et sans exagération il est permis de l'estimer à 80 pour cent.

C'est à Igbébé que définitivement je me séparai d'Oputa. En le quittant je le remerciai de tout cœur de ses services, et lui fis cadeau d'une carabine et d'un revolver dont il parut ravi, en retour desquels il me remit plusieurs présents.

D'Igbébé à Lokodjâ, il n'y a que la largeur du Niger. Je m'y rendis, afin de m'embarquer sur un petit vapeur, l'Edgar, de la compagnie An-

glaise, qui précisément descendait le fleuve. Un incident faillit compromettre mon retour. L'Edgar déchargeait des tonnelets de rhum et, vers le soir, des Igbirriens en volèrent deux. Quand, le lendemain, on les somma de les restituer, il s'en vinrent en foule nous assaillir à coups de flèches. Par bonheur, les habitants de Lokodjâ intervinrent, et, à la suite de longs palabres, les décidèrent à cesser les hostilités.

Je dus à cette circonstance d'apprendre l'étrange code pénal qui régit cette contrée, dépendante du roi de Bida. Aux termes des coutumes en vigueur, quand le larron restitue le vol ou en paie l'équivalent, il n'encourt aucune peine ; mieux que cela, on le tient pour un adroit compère, on l'admire, et, à l'occasion, on lui demande des conseils. Que si, au contraire, il ne fait ni l'un ni l'autre, on lui coupe la main gauche ; le pied droit s'il y a récidive, et la main droite s'il en est à son troisième larcin. Par là même, incapable de pourvoir à ses besoins, il devient l'hôte et le commensal du roi, qui est obligé de le nourrir et de le loger à l'entrée de sa demeure.

Etrange code pénal !

Nos agresseurs furent condamnés à payer à la Compagnie africaine cinq cents sacs de cavris, soit une valeur d'à peu près cinq cents livres sterling (12,500 francs), qu'ils solderont apparemment en tonneaux d'huile de palme ou en défenses d'éléphants.

L'incident vidé, nous levâmes l'ancre, et notre descente du Niger s'effectua sans nouveaux incidents. Je gagnai alors Lagos, sur la côte du Dahomey.

Je ne pensai donc plus qu'au retour, et m'embarquai à Lagos sur le steamer *Roquelle*, à destination de Liverpool. Après avoir touché aux différents points commerciaux de la côte, fait escale aux îles Canaries et à Madère, et posé un instant le pied en Angleterre, je revis enfin le continent européen et ma patrie.

Durant tout mon voyage, je n'avais eu aucune forte atteinte de fièvre, aucune de ces affections qui déjà ont coûté la vie à tant d'autres voyageurs. Contre toute attente, le climat de l'Afrique m'avait généreusement épargné.

En dépit de mille privations, de mille dangers, malgré les rigueurs d'un ciel de feu, malgré les miasmes pestilentiels, les moustiques, les insomnies, les tracas de toutes sortes, malgré les ennuis, les lenteurs, les contre-temps causés par l'exiguïté de mes ressources ; en un mot, malgré toutes les misères dont est semée la vie d'un explorateur en Afrique, ma santé n'avait subi aucune atteinte sérieuse. Profondément ému de ce bonheur inespéré, je revenais l'âme allègre en bénissant le ciel de m'avoir permis de retrouver sains et saufs, eux aussi, sur la plage du retour, mes parents, mes amis et tous ceux que j'aimais.

ADOLPHE BURDO.

FIN

LE SUPPLICE DE LA DÉCAPITATION AU CONGO

Nous détachons le passage suivant d'une lettre du révérend Père Augouard, missionnaire, adressée au révérend Père Carrie, préfet Apostolique du Congo :

Je profite de ce jour de repos pour parcourir le pays et prendre des renseignements. C'est la tribu des Bejansis qui s'étend jusqu'ici et dont les mœurs ressemblent à peu près à celles des autres tribus. A les voir en foule autour de vous, on dirait les gens les plus pacifiques de la terre ; mais, à la moindre occasion, leur férocité éclate et il faut sans cesse se tenir sur ses gardes. Ils font des sacrifices humains et ont une

méthode particulière pour décapiter le condamné. Le patient est assis sur un escabeau, tous les membres liés de manière qu'il ne puisse faire le moindre mouvement. Sa tête est prise dans des lianes qui tiennent le cou tendu par le moyen d'un jeune arbre qui fait ressort. Le bourreau s'approche avec un énorme coutelas, et, d'un seul coup, il tranche la tête qui se trouve élevée en l'air par la force du ressort. Ce sont alors des oris et des hurlements épouvantables, excités encore par les calebasses de vin de canne à sucre qui circulent abondamment dans ses féroces assemblées.

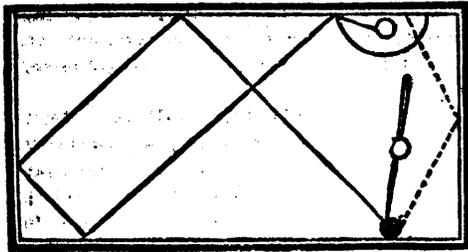
La cérémonie terminée, les Noirs rentrent chez eux et se livrent à leurs travaux ordinaires, les femmes travaillant et les hommes ne faisant rien. Un certain nombre d'hommes, cependant, se livrent à la pêche.

JEU DE BILLARD

En France, les amateurs du jeu de billard sont si nombreux, qu'on peut en compter plusieurs centaines de mille. Aux États-Unis, le billard est le jeu par excellence; les joueurs en renom y sont plus populaires que les toreros en Espagne. Les Anglais, avec leurs grandes tables à blouses, semblent roccos. En Belgique comme en Allemagne et en Autriche, il y a des joueurs très remarquables et bien connus; mais, enfin, c'est encore en France que se trouvent les plus éminents professeurs de billard: les Vignaux, les Piot, les Mangin, les Dumans, les Gibelin, etc.

Nous serons certainement agréables à nos lecteurs en publiant, de temps à autre, une position composée par une de ces célébrités; les amateurs s'exerceront à exécuter le coup; ils trouveront eux-mêmes en pratiquant des coups nouveaux, et le jeu devra ses futurs progrès à l'émulation et à la publicité.

Le coup qui suit nous a été communiqué, avec plusieurs autres, par M. L. Piot, professeur à l'Académie de Billard, de la rue Vivienne, à Paris.



L'exécution n'en est pas très aisée; mais si on réussit bien, les billes se grouperont dans le demi-cercle tracé; au contraire, chercher le carambolage par le fin de la rouge en prenant à gauche ce serait jouer contre l'esprit de la série.

SOUHAITS DU JOUR DE L'AN

T. R. BARBEAU
Marchand-Tailleur
1899, RUE NOTRE-DAME EST

CE GARÇON



Dit qu'il a acheté de riches et étonnants présents au

MAGASIN DE 10 CENTS,
1693, RUE NOTRE-DAME

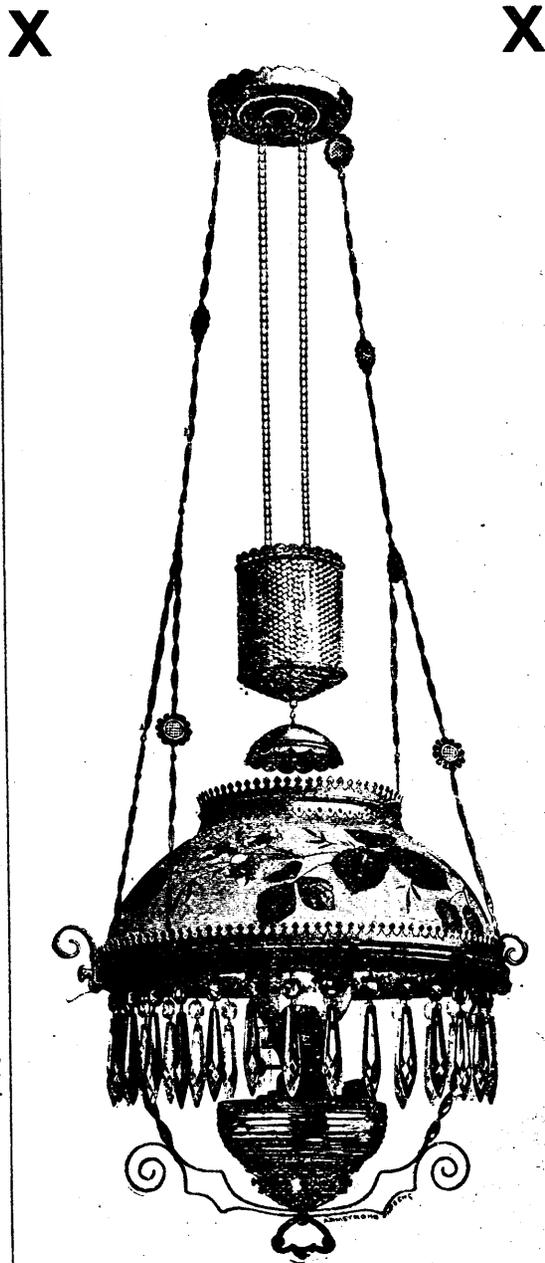
Ses amis s'en servent comme l'acheteur de leurs présents, et ils disent que les marchandises sont très jolies et à bon marché, et que les Cartes du jour de l'An, avec leurs jolis dessins, sont insurpassables. Prix: 1c, 2c, 5c, 10c, en montant jusqu'à \$1.00

Le plus grand magasin du genre en Canada.

LOGEMENT ET RECEPTION
CARNAVAL 1887

Le comité de logement serait heureux de recevoir aussitôt que possible des personnes désirant recevoir des hôtes, avec ou sans pension, pendant le temps du prochain carnaval, leurs adresses et les conditions touchant les termes, etc., etc.

M. NOLAN DE LISLE,
Président.
89, rue St-François-Xavier, Montréal.



AVANTAGE EXTRAORDINAIRE

POUR LES

FETES SEULEMENT !

COMPLET A \$5.00

Wiley's China Hall

1801-RUE NOTRE-DAME-1801

CARTES DE NOEL ET DU JOUR DE L'AN
ANGLAISES ET FRANCAISES

Le plus grand et le meilleur assortiment de cette ville. Albums, "Scrap Books," Trafueaux, Traines Sauvages, Papiers à Fruits et Corbeilles pour Cartes, Vinaigriers, et Mariniers en argent.

Jouets de tous genres à des prix très bas. Venez et examinez notre stock.

JAMES MURRAY & CIE.,
636, rue Ste-Catherine, coin de la rue Jacques-Cartier

GRANDES VENTES
—DE—
Noel et du Jour de l'An

Réduction spéciale dans les Manteaux pour Dames et Habillements pour Messieurs, spécialités de

ARCAND FRERES
111, RUE ST-LAURENT

AUX FAMILLES

Nous appelons l'attention particulière des familles sur la REDUCTION SPECIALE dans les

ETOFFES A ROBES

— ET LES —

LAINAGES

Que fait en ce moment la maison PERREAULT. Le public ne devrait pas manquer de visiter cet établissement avant de faire ses achats, car les avantages qu'on y offre sont vraiment extraordinaires, et cette réduction de prix est faite en vue de diminuer son stock.

L. M. PERREAULT,
225, RUE ST-LAURENT

CHAPEAUX !



Demandez à voir l'assortiment considérable de

LAINAGES,

Tels que Châles de choix, Capelines élégantes et articles de tous genres.

Manchons en peluches tous nouveaux faits sur commande. Etoffes à robes, la fureur du jour à New-York et très appréciées à Montréal.

Les femmes élégantes sont surtout priées de visiter nos salons.

MANTEAUX

Ventes extraordinaires de manteaux, tous les jours. Choix et prix exceptionnels. Venez les visiter, et vous vous en retourneriez convaincus des véritables avantages offerts en vue de la réduction de NOTRE STOCK

POUR LA FIN DE SAISON

Nous sommes obligés de sacrifier certaines marchandises de modes, vu que cette saison tire à sa fin, et tous nos prix ont été spécialement réduits afin de diminuer notre stock.

Nous invitons les DAMES de ne pas manquer cette belle occasion de faire des achats exceptionnels, surtout en fait de

MANTEAUX,
MANCHONS,
CHAPEAUX,
LAINAGES
ETC., ETC.

Mlle Champagne annonce aussi qu'elle se chargera de la confection de robes de bals et de réception, à court délai, 25 couturières de première classe étant attachées à l'établissement et n'épargnent rien pour satisfaire la clientèle. Commandes remplies à huit heures d'avis.

Mlle J. CHAMPAGNE,
752, RUE STE-CATHERINE

Cadeaux du nouvel An

In-Re of Charles Starnes & Cie., Faillies

Nous conseillons à ceux qui ont des achats à faire de venir à nos magasins voir l'exposition de nos riches et beaux articles Français et Allemands, achetés au montant de \$3,000.

Ces marchandises ont été mis en entropôt, en vue d'une augmentation de fonds et vendus à l'enchère à 37 cents dans la piastre.

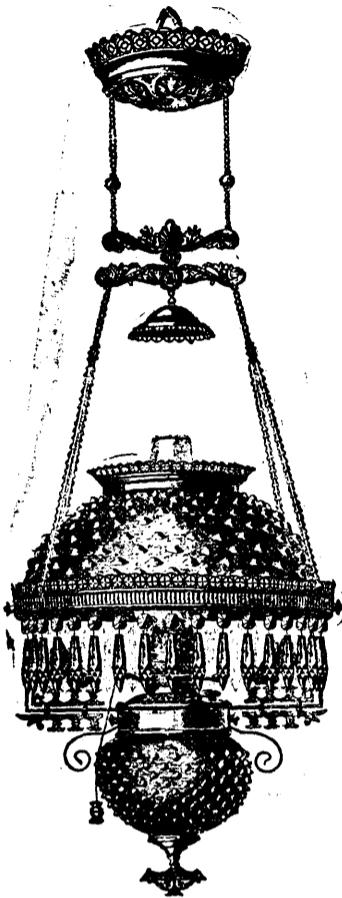
N. E. HAMILTON & Cie

1888 ET 1890, NOTRE-DAME

— ET —

1348, RUE STE-CATHERINE

Liste de prix GRANDE INSTALLATION !



Nous donnons ci-après une liste des articles qui seront vendus à sacrifice pour faire place au nouveau stock :

Services à dîner..... tous réduits
Services à thé..... \$2.25
25 services de chambre, 10 morceaux en couleur..... \$2.40
138 douzaines de couteaux et fourchettes par doz..... 1.00
60 doz. de verres de toutes grandeurs, par d. z..... 1.00
36 lampes à des prix variant de 20, 25 et 50 cents, et une foule d'autres articles trop long à énumérer.
Aucun acheteur ne devrait perdre cette occasion unique.

L. DENEAU

2023, rue Notre-Dame

POESIE

Au jour de l'an les villages et les villes Tressaillent d'allégresse et de bonheur. Partout les jeunes gens et les jeunes filles S'échangent leurs souhaits avec ardeur, Souhaits accompagnés d'une caresse Le vieillard lui-même, près du tombeau, Bénit la Providence et avec ivresse Salut ce jour comme le plus beau. C'est bien légitime, et non sans raison, Mais il serait pas juste peut-être, D'oublier que M. Massicotte & Frère Vendent l'eau minérale St-Léon Au numéro 217, rue Ste-Elizabeth.

CASTOR FLUID

On devrait se servir pour les cheveux de cette préparation délicieuse et rafraichissante. Elle entretient le scalpe en bonne santé, empêche les peaux mortes et excite la pousse. Excellent article de toilette pour la chevelure. Indispensable pour les familles. 25 cents la bouteille.

HENRY R. GRAY,
Chimiste-pharmacien,
144, rue St-Laurent.

HENRY SCHMITH,

168, RUE SAINT-DENIS

Confection de CHEMISES par un tailleur pratique

Chemises de tous genres à ordre, bon ouvrage, satisfaction garantie. Conditions modérées.

GRANDE INSTALLATION !

Mous invitons le public à venir visiter NOTRE GRAND ÉTALAGE de MARCHANDISES DE FANTAISIE pour

Présents de Noel et du jour de l'An

Nous avons aussi réduit considérablement toutes nos ÉTOFFES A ROBES et TOUS NOS LAINAGES, afin de donner l'avantage à nos pratiques qui veulent faire des étrennes, de donner du beau et à très pas prix.

GAGNON & TOUSIGNANT,

COIN DES RUES STE-CATHERINE ET ST-LAURENT

FUMEZ LE CIGARE

DOCTOR

R. COURTEAU & CIE.,
210 - RUE CRAIG - 210
MONTREAL

MAGASIN DE L'UNION,
No 19, rue Saint-Laurent, 19

Chapeaux de toutes sortes, depuis 25 cents jusqu'à \$3.00.
PULL OVER faits sur commandes à 21 heures d'avis.
CAZENEUVE ARCHAMBAULT,
Gérant.

A. BYARELLE,
41, Cote St-Lambert, Montréal

TOUTES SORTES DE
CHAUSSURES
Pour hommes, femmes et enfants, faites sur commande et réparées avec soin et promptitude.

CREMERIE

M. Giard a l'honneur de solliciter le patronage du public, pour son commerce, et rappelle à ses nombreux clients de sa crèmerie de Saint-Antoine de Richelieu qu'il est encore prêt à recevoir toute commande qu'on voudra bien lui confier.
Beurre des crèmeries et des cultivateurs, fromage à la crème, œufs frais, reçus tous les jours, pois et fèves.

J. A. GIARD,
36, RUE BONSECOURS, MONTRÉAL.

30 DAYS TRIAL

DR. DYES' VOLTAIC BELT

(BEFORE - AND - AFTER)

Electric Appliances are sent on 30 Days' Trial.

TO MEN ONLY, YOUNG OR OLD,

WHO are suffering from NERVOUS DEBILITY, LOST VITALITY, LACK OF NERVE FORCE AND VIGOR, WASTING WEAKNESSES, and all those diseases of a PERSONAL NATURE resulting from ABUSES and OTHER CAUSES. Speedy relief and complete restoration of HEALTH, VIGOR and MANHOOD GUARANTEED. The greatest discovery of the Nineteenth Century. Send at once for Illustrated Pamphlet free. Address VOLTAIC BELT CO., MARSHALL, MICH.

LA SEULE PLACE

Ou tout le monde veut aller maintenant, c'est chez

M. A. RACICOT
NO 220, RUE ST-LAURENT, MONTRÉAL

Etant toujours sûr de pouvoir acheter à des Remèdes Sauvages Patentés, lesquels guérissent, sans craindre aucun danger, toutes les maladies indistinctement, tels que : Dyspepsie, Bronchites, Maladies du Foie, Jaunisse, Constipation, Mal de tête, Névralgie, Diarrhée, Choléras de toutes sortes guéris en moins de trois heures ; Rhumatismes, Plaies, Ulcères, Mal de matrice (beau-mal), Maladies secrètes, Boutons, Démangeaisons, Rittle, etc. Dites-le à tous vos parents, voisins et amis et tous seront satisfaits.

N. B.—Vous trouverez également les remèdes de M. A. Racicot à Sorel, chez madame Jos. St. Jacques, fils, ou chez M. George St. Jacques, 30, rue Cascades, St. Hyacinthe, P. Q., dans le bloc des Dilles Larivière.

REMEDE DE LEDUC



PATENTÉ LE

6 JUILLET 1886.

Guérit la diphtérie, grippe, bronchite, asthme, rougeole, fièvre scarlatine noire, maladie du foie, consommation et inflammation de poumons et du foie.

Preuves, par affidavits assermentés des guérissons opérés par le remède de Leduc pour la coqueluche, nous citerons les noms ci-dessous mentionnés :

Pour la coqueluche, bronchite, toux, consommation et inflammation de poumons. Ed. Mousseau, A. Rochon, J. P. Fortin, E. L. Deslauriers, Célestin Laurin, Joseph Séguin, Charles Fortin, Téléphore Bonnin, François Mailloux. Assermentés en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour un cas de coqueluche suffoquant, avec effusion de sang par les yeux et les oreilles : N. Dalpé. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la consommation galopante, à la 1^{re} période : Louis Vaillancourt. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 9 Juillet, 1883.

Pour la fièvre scarlatine noire angineuse : E. Legault dit Deslauriers. Assermenté en présence de J. A. Champagne J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour l'inflammation de poumons et d'intestins : Célestin Laurin. Assermenté en présence de J. A. Champagne, J. P. Hull, 13 Juillet, 1883.

Pour la diphtérie, deux enfants condamnés : Alexis Daoust, menuisier. Assermenté en présence de N. Tétrault J. P. Hull, 8 Juin 1886.

Certificats : Pour toux opiniâtre très-grave, chez deux enfants, R. C. Auld, 78 rue Fort, Montréal, 8 Mai, 1886.

Pour bronchite et dyspepsie sur lui-même et deux de ses enfants ; et, plusieurs autres personnes guéries avec le même remède, par lui vendu : Alf. Bonnin, épicer, No. 2 marché St-Laurent, Montréal, 23 Juin, 1886.

Ces remèdes sont en vente au No. 634 rue St-Laurent, Montréal.

FRANÇEUR & STE-MARIE

Fabricants et importateurs de

CHAPEAUX ET FOURRURES

601, RUE SAINTE-CATHERINE

2^{me} porte Est de la rue Amherst

SPECIALIÉ : FOURRURES FINES.

ROBES ET MANTEAUX

Mlle C Lemieux, ci-devant du Grand Syndicat, désire informer sa nombreuse clientèle, et le public, qu'elle se chargera de la confection de manteaux et de robes à la plus grande satisfaction et à des prix relativement bas. Confection supérieure, coupe de haut goût.

Mlle C. LEMIEUX

548, rue Sainte-Catherine, Montréal

Nous attirons spécialement l'attention du public sur la

PHARMACIE EDMOND LEONARD,

et nous avouons que nous ne saurions trop la recommander, surtout aux familles dont les besoins multiples nécessitent des prix bas. Cette pharmacie possède un assortiment des plus variés d'objets pharmaceutiques, et ses articles de toilette, tels que brosses, peignes, savons, parfums, poudre et eau dentifrice, etc. sont à la portée de toutes les bourses. Une visite d'ailleurs au

No 1615, RUE NOTRE-DAME,

convaincra l'acheteur des avantages qu'on y trouve.

VETEMENTS D'AUTOMNE !

Nous voulons rappeler à nos clients et amis, que le temps froid va bientôt se faire sentir, et qu'il est nécessaire d'être préparés au changement. Evitez la presse en donnant de bonne heure vos vêtements à laver ou à teindre. Toutes étoffes légères ou fanées paraissent chaudes et confortables lorsqu'elles sont teintes en une bonne couleur foncée. Effets en tous genres pour messieurs et dames faits à la plus grande satisfaction. Médaille d'or pour la teinture

British American Dyeing Company,
Bureaux : 221, rue McGill ; 2435, rue Notre-Damé ; 693, rue Ste-Catherine.

Chester's Cure !

Pour la Toux
L'Asthme Rhumes
Bronchites Catarrhe
Enrouements Etc, etc.

LE GRAND REMEDE CANADIEN

Pour les maladies ci-dessus mentionnées. Infaillible dans tous les cas. Demandez-le à votre pharmacien. Expédiez aussi franco par la maille sur réception du prix. Adressez :

W. E. CHESTER,
461, rue LaSalle, Montréal.

Prix : grande boîte..... \$1.00
petite boîte..... 50

LE PALAIS D'ARGENT

33 RUE ST-LAURENT

Cadeaux de Noces

d'Anniversaires de Naissance

Un fait qui n'est pas encore grandement reconnu, c'est qu'on trouve au PALAIS D'ARGENT, 33 RUE ST-LAURENT (à quelques portes au-dessus de la rue Craig, un

Assortiment d'Argenteries

aussi riche et varié qu'en puisse offrir n'importe quelle grande maison de cette ville.

Ayant l'avantage d'une location réduite, comparativement aux autres maisons des rues Notre-Dame et St-Jacques, faisant le même commerce, les propriétaires du

PALAIS D'ARGENT

sont en état d'offrir leurs marchandises à des prix véritablement bas, et invitent cordialement et respectueusement le public à faire une visite à leur stock.

Voyez leurs vitrines, pour les derniers dessous dans les argenteries et articles plaqués.

RÉCRÉATIONS DE LA FAMILLE

No 237.—CHARADE

Dédiée aux lecteurs du *Monde Illustré*

C'est le premier de l'an, partout sur le chemin
Le pauvre nous demande.
Il attend mon Premier; mettons lui dans la
Pour que Dieu nous le rende. [main]

C'est le premier de l'an, si votre cœur jamais
Ressentait mon Deuxième,
Qu'il donne aux ennemis comme un baiser de
Comme un pardon suprême. [paix,

C'est le premier de l'an, c'est le jour où partout
L'espérance rayonne.

Ah! demandons au ciel qu'en exauçant mon
D'heureux jours il nous donne! [Tout

SOLUTION :

No 136.—Le mot est : Hymen.

ONT DEVINÉ :

Madame Lacombe, Alexandria; J. Edm. Therriault, Lewiston; Mlle P. Latour, Côte Visitation; Mme C. Roy, Côte des Neiges; Mlle A. Meddon, Ottawa; Mme F. Beauchemin, Montréal; Mme F. Robert, Lachine; Ovida Poitras, Lachine; "Cricket," Québec.

HORACE PEPIN, L.D.S.

CHIRURGIEN-DENTISTE

61, RUE ST-GABRIEL,

Entre les rues Notre-Dame et St-Jacques

MONTREAL

LESAGE & AMIOT,

Ingénieurs Civils et Sanitaires,

ARCHITECTES, MESUREURS, EVALUATEURS,
SOLLICITEURS DE PATENTES

ET AGENTS D'IMMEUBLES,

No. 62, Rue Saint-Jacques,

MONTREAL.

Livres étrennes! Livres d'étrennes!

ON TROUVERA A LA LIBRAIRIE

C. O. BEAUCHEMIN ET FILS,

256 ET 258, ST-PAUL

Un grand choix d'ouvrages reliés avec luxe pour Odeaux et Etrennes.

Ouvrages religieux, et littéraires. Très belles éditions d'ouvrages Canadiens. Livres de Prières et de Piété; Albums d'images pour les enfants etc., etc.

Cartes de fantaisie, avec devises en français, nouvelles et inédites. Cartes unies, frangées et sachets. Cartes de visites, tous les genres. Cartes à jouer. Albums à photographies et autographes, le plus riche assortiment. Articles de fantaisie, etc.

Un catalogue détaillé des cartes de fantaisie, cartes de visite, cartes à jouer, sera adressé sur demande. Le catalogue de littérature est en préparation, on est prié d'en faire aussi la demande.

MEUBLES

En Vieux Chêne.

MEUBLES DE TOUS GENRES.

Sets de Salons, de Chambres, &c.

GRANDE VARIETE

ET A DES PRIX REDUITS.

Une visite à nos immenses entrepôts convaincra l'acheteur des avantages que nous offrons au public.

W. KING & CIE,

652, RUE CRAIG. Montréal

VICTOR ROY

ARCHITECTE

No 26, rue Saint-Jacques, Montréal

Réduction générale sur ^{TOUS} nos Marchandises

Tous nos Tweeds, Draps, Etoffes à Robes, Tapis, Prélarts, etc., etc. vendus à sacrifices pour la dissolution au mois de janvier

—AU—

SYNDICAT CANADIEN;

DUPUIS, DUPUIS & CIE,

Coin des Rue Sainte-Catherine et Amherst,

28720

"JOHNSTON'S FLUID BEEF."



ETABLIE EN 1870

Les triples extraits culinaires concentrés de JONAS.
Huile de Castor en bouteilles de toutes grandeurs.
Moutarde Française, Glycerine, Collefortes.
Huile d'Olive en pintes, pintes et pots.
Huile de Foie de Morue, etc.,

HENRI JONAS & CIE.,

10 - RUE DE BRESOLES - 10

(BATISSES DES SOEURS)

MONTREAL

HENRI LARIN,

PHOTOGRAPHE,

18 - RUE SAINT - LAURENT - 18

MONTREAL

LABBÉE & CIE,
MARCHANDS DE

Ferronneries,
Peintures,
Huiles,
Vernis,
Vaisselles,
Verreries,

USTENSILES DE CUISINE, Etc,

—AU—

No 507, RUE SAINTE-CATHERINE,
MONTREAL

J. M. FORTIER

—DE LA—

Fabrique de Cigares

"CREME DE LA CREME"

Choisit les plus fins tabacs de la Havane,
de sa dernière importation, pour
fabriquer le

CANVAS BACK

"PETIT BOUQUET"

LE CIGARE DU JOUR

NOISY BOYS

Est un Cigare de 10 cts vendu
pour 5 Cents

A vendre chez tous les marchands de première classe. Recevez-le

THIS PAPER may be found on file at Geo. P. Rowell & Co's Newspaper Advertising Bureau (10 Spruce St.) where advertising contracts may be made for it IN NEW YORK.

LE MONDE ILLUSTRÉ est publié par Berthiaume & Sabourin, éditeurs-propriétaires. Bureau: rue Saint-Gabriel, No 30, Montréal

CHAUSSURES EN KID, \$1.00.

Chaussures Boutonnées, en Kid,
Hautes, Reclaquées ou Unis,

Seulement \$1.00 la Paire

VALANT \$2.00

Meilleurs Chaussures jamais offertes
à ce prix

— CHEZ —

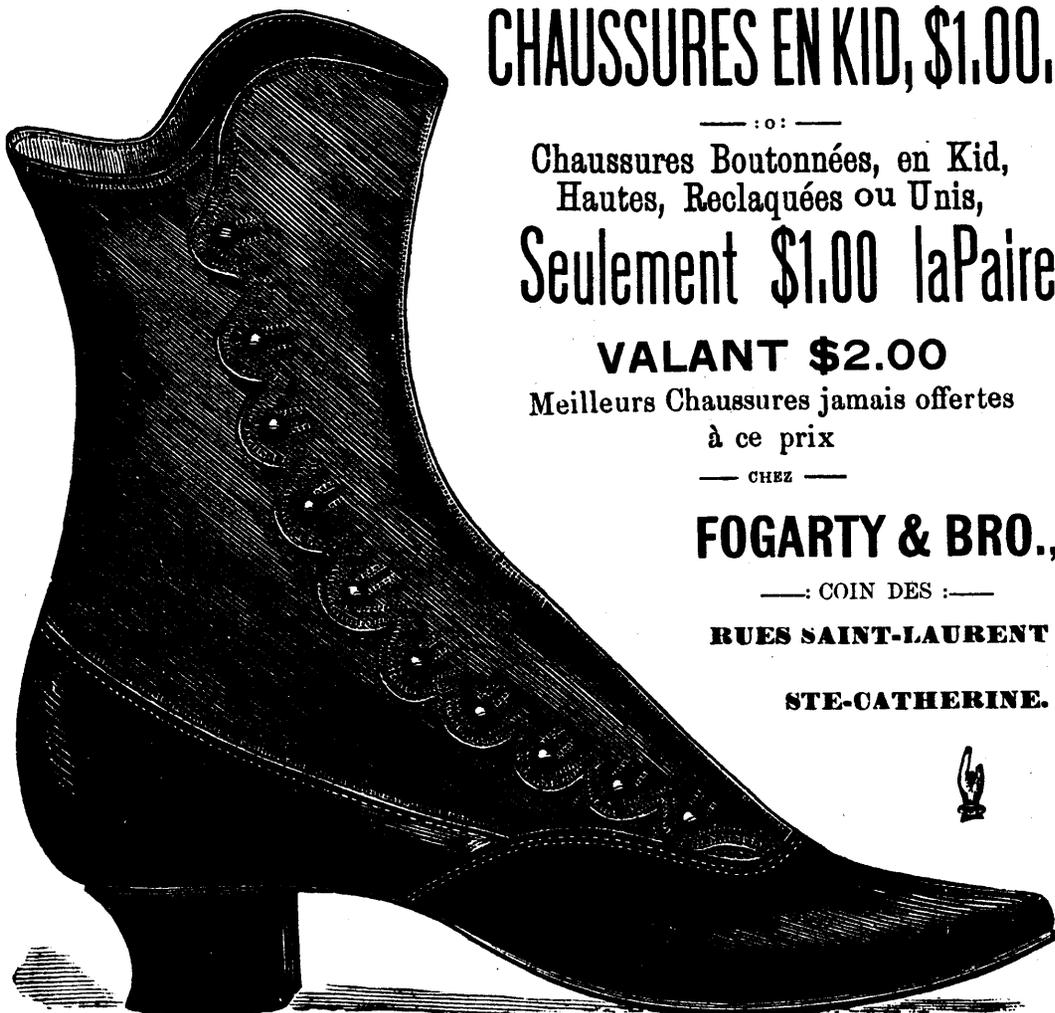
FOGARTY & BRO.,

— COIN DES —

RUES SAINT-LAURENT

STE-CATHERINE.

Les Chaussures en Kid \$1.00.



Les Chaussures en Kid \$1.00.

FEUILLETON DU "MONDE ILLUSTRÉ"

Montréal, 31 décembre 1888

JEAN-JEUDI

PREMIÈRE PARTIE—(Suite)

JEAN-JEUDI ne se découragea point et chercha patiemment de tous côtés, mais ses recherches avaient été vaines, nous le savons déjà, et ce fut seulement au bout de vingt années que, mis successivement par un hasard étrange en présence de l'ex-notaire retour de Brest, puis, rue de Berlin, en face de Claudia Varni devenue mistress Dick Thorn, il crut enfin sentir à portée de sa main cette vengeance si longtemps et si vainement souhaitée.

Hélas ! une mauvaise chance semblait s'attacher à lui.

La dénonciation de Fil-en-Quatre venait de l'éloigner du but en le faisant écrouer au Dépôt pour vol qu'il n'avait pas commis, dont il n'avait pas même connaissance.

—Patience ! murmura-t-il. Impossible qu'on me tienne longtemps sous les verrous, et comme dit un proverbe pas du tout bête : *A qui sait attendre, tout vient à point !*

Le bandit s'était demandé plus d'une fois ce qu'avait pu devenir l'enfant déposé par lui sous la porte d'une maison de l'avenue des Champs-Élysées, mais on comprend qu'il s'était bien gardé de tenter la moindre démarche pour satisfaire sa curiosité.

Ce qu'il ignorait, nous le savons, et nous allons l'apprendre à nos lecteurs.

Pierre Lorient, après avoir tant bien que mal rafistolé son timon brisé et rattaché les traits de ses haridelles fourbues, était remonté sur son siège et suivait au petit pas, en maugréant de tout son cœur, l'avenue de Neuilly d'abord, puis l'avenue des Champs-Élysées.

Il se demandait si positivement le préjugé populaire avait sa raison d'être, et si le numéro 13 ne portait pas malheur, ainsi que bon nombre de gens l'affirment.

Parvenu à deux ou trois cents pas du rond-point, il arrêta ses deux bidets qui d'ailleurs ne demandaient qu'à s'immobiliser.

Des cris d'enfant, faibles et plaintifs, venaient de frapper son oreille.

C'était un bon garçon, plein de cœur et d'humanité, que Pierre Lorient.

Dégringoler de son siège et marcher aux cris comme un soldat marche au canon, fut l'affaire d'un instant pour le brave cocher.

Il fit vingt pas et aperçut dans l'encoignure d'une porte un petit enfant qui pleurait et gémissait en tendant ses mains vers lui.

Le pauvre petit être tout mouillé grelottait, et la lueur des lanternes permit de constater qu'il avait la figure violette.

XXXVI

Le cocher du fiacre numéro 13 le réchauffa de son mieux sous son carrick et le dorlota comme aurait pu le faire une nourrice émérite.

En se livrant à ce genre d'exercice, il se disait : —Eh bien ! par exemple, en voilà une trouvaille !... Quels sont les brigands qui ont déposé là ce mioche par un temps pareil ?... Il y avait de quoi lui faire passer le goût du pain !... Faut-il être canaille et avoir un caillou à la place du cœur !... d'autant qu'il doit être gentil, ce moucheron, quand il ne crie pas !...

Et Lorient embrassait l'enfant qui, rassuré et réchauffé, ne pleura plus.

—Ah ça ! mais, mille millions de noms d'un nom, reprit brusquement le digne cocher, j'y pense, qu'est-ce que je vais faire de ce *môme* ? Le garder ? impossible !... J'ai déjà sur les bras celui de défunt mon frère, ce qui n'est pas commode pour un célibataire, et si j'adoptais tous les gosses que le hasard me jetterait dans les jambes, comment donc que je m'y prendrais pour les nourrir ?

Il réfléchit pendant un instant et poursuivit :

—Eh bien, quoi ! la maison de la rue d'Enfer n'est pas faite pour les petits chats, je suppose ! Je vais déposer cet insecte à l'hospice des Enfants-

autre indication que celle-là et la date, 24 septembre 1837.

Il ne nous restera plus aucun compte à liquider avec le passé quand nous aurons appris à nos lecteurs comment Claudia Varni était devenue femme légitime, puis veuve de l'honorable Richard Dick Thorn, gentleman écossais.

Quelles circonstances avaient pu désunir deux scélérats aussi complets, aussi dignes de s'entendre que Georges et Claudia, rivés l'un à l'autre en apparence par la solidarité des crimes commis à l'instigation de Claudia, dont la diabolique intelligence dominait ?

Cette domination, précisément, devint une des causes de la rupture.

En sautant par-dessus le baignoire et l'échafaud pour retomber à la Chambre des pairs avec le titre de duc, en franchissant le seuil du vieil hôtel de la rue Saint-Dominique dont il était désormais le seul maître, Georges de la Tour-Vaudieu parut transformé.

D'une minute à l'autre il ne lui resta rien de cette faiblesse morale qui laissait tant de prise à l'influence de Claudia Varni.

En mettant la main sur les millions de son frère, en prenant possession de ses domaines et de ses emplois, le misérable changea de nature comme à certaines époques les serpents changent de peau.

Du jour au lendemain son attitude fut méconnaissable. Il portait haut la tête, il parlait avec autorité, l'orgueil étincelait dans ses yeux.

Claudia lui avait dit :

—On te dédaigne... on te menace... on te persécute... on t'accable. Dans huit jours on fléchira le genou devant toi...

A cela près que les huit jours avaient duré trois mois, la prédiction de Claudia s'était réalisée de point en point.

Les créanciers hargneux et intraitables du marquis Georges venaient l'oreille basse, humblement, platement, faire leurs offres de services au duc de la Tour-Vaudieu qui les renvoyait avec insolence à son intendant.

Ce dernier avait l'ordre de les payer, et de les mettre à la porte.

Le passé n'existait plus.

Georges trouvait partout, et même à la cour, l'accueil auquel son nom et son rang lui donnaient droit de prétendre.

Claudia Varni voulut un jour reprendre ses anciennes habitudes et comme elle n'en avait plus comme autrefois.

Elle désirait sa part d'un butin conquis au prix de toute une succession de crimes.

Elle avait rêvé de devenir duchesse et elle essaya de reconquérir son autorité et d'imposer sa domination.

Georges se révolta bel et bien.

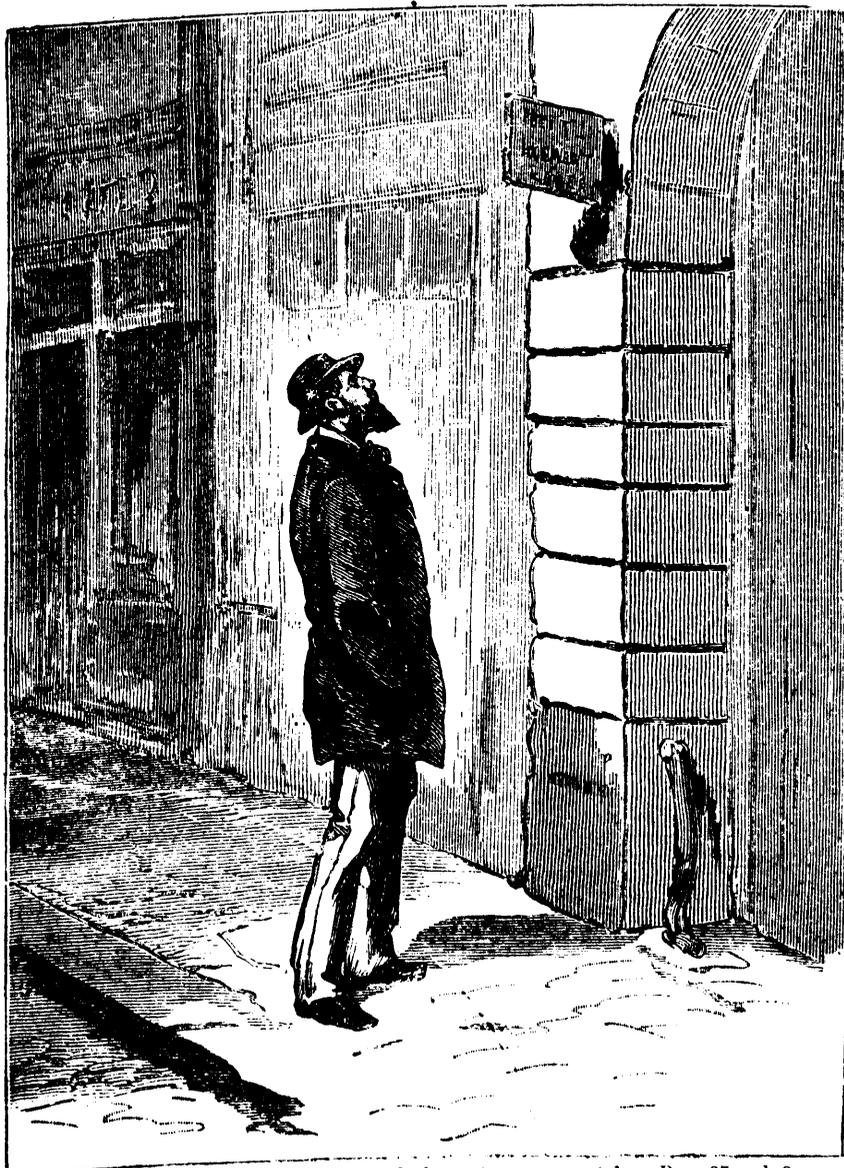
Le gentilhomme, n'ayant plus besoin d'elle, rejetait un instrument désormais inutile.

Très étonnée, très irritée surtout, Claudia menaça.

M. de la Tour-Vaudieu accueillit ses menaces en ricanant. Qu'avait-il à craindre ? D'abord il était tout-puissant, ensuite Claudia se perdrait elle-même en tâchant de le perdre, donc elle ne tenterait rien.

Cependant la présence à Paris de cette femme le gênait.

Il lui offrit cent mille écus, à condition qu'elle quitterait la France et qu'elle irait se fixer à l'étranger, en Italie ou en Angleterre.



Un écriteau était accroché au-dessus de la porte monumentale.—Page 37, col. 3.

Trouvés où on en aura bien soin...

Cette résolution prise, Pierre Lorient ouvrit son fiacre, disposa une sorte de lit avec les coussins recouverts de vieux velours miroité, et sur ce lit déposa l'enfant. Ensuite il regagna son siège et reprit le fouet et les guides.

Le brave garçon avait sa remise et son logement pas bien loin de la barrière d'Enfer.

Pour rentrer chez lui il passait devant l'hospice des Enfants-Trouvés.

Vers trois heures du matin il agita la cloche du tour dont la porte s'ouvrit aussitôt.

Pierre Lorient y glissa l'enfant, aux vêtements duquel il avait attaché avec une épingle le numéro 13 inscrit sur un carré de papier, le numéro de son fiacre. Le petit garçon fut inscrit sur les registres de l'hospice sous le nom de Henri Treize.

Le procès-verbal de dépôt ne contenait aucune

Elle accepta, choisit l'Angleterre et partit pour Londres, en laissant à Paris ses illusions et en emportant trois cent mille francs.

Claudia était encore jeune et toujours admirablement belle.

Un riche Ecossais du nom de Dick Thorn s'y laissa prendre.

Devenu passionnément amoureux, il offrit sa main à Claudia qui l'accepta et qui, un an après son mariage, mit au monde une fille qu'on appela Olivia.

Richard Dick Thorn était un grand industriel.

Non seulement il possédait une fortune considérable, mais il gagnait des sommes énormes.

Claudia, nous le savons, adorait le luxe. Elle put dépenser à sa guise et s'en fit d'autant moins faute que son mari l'approuvait en toutes choses.

Elle avait apporté dans la maison de l'industriel les goûts, les élégances, les excentricités parisiennes. Elle menait à Londres la vie à grandes guides et semait l'or autour d'elle sans compter, croyant inépuisable la fortune de son mari.

Richard Dick Thorn battait des mains et assistait émerveillé aux plus inénarrables folies de sa femme.

Claudia Varni, devenue mistress Dick Thorn, n'avait point oublié Georges de la Tour-Vaudieu.

Elle conservait à Paris sinon des amis bien intimes, du moins des connaissances qui la renseignaient sur son compte.

Elle suivit de loin le nouveau duc.

Elle apprit son mariage et sut qu'il avait adopté un fils afin de conserver dans sa famille l'héritage important de l'oncle de sa femme.

Elle sut enfin qu'après la Révolution de 1848 et le coup d'État de décembre, il s'était rallié à l'empire et faisait partie des courtisans du chef de l'État qui l'avait nommé sénateur.

Tout cela l'intéressait et se gravait dans sa mémoire, mais elle collectionnait les renseignements dans le but unique de sa curiosité.

Elle n'en voulait plus du tout à Georges de son abandon.

Il lui suffisait de vivre au milieu d'un grand luxe et dans une agitation continuelle pour se trouver parfaitement heureuse. Or l'existence qu'elle menait à Londres réalisait son rêve.

Un brusque réveil devait interrompre ce rêve.

Des maisons puissantes se fondèrent en vue de faire concurrence à la maison Dick Thorn jusqu'à sans rivale.

Le grand industriel lutta vigoureusement, il lutta de toutes ses forces et de tous ses capitaux.

Il fut vaincu après avoir jeté dans le gouffre des sommes colossales pour soutenir la concurrence.

Ce n'était point encore la ruine absolue, mais de la fortune à la gêne il n'y a pas loin quand le désordre règne dans un intérieur, et nous savons que Claudia était incapable de calculer.

Richard Dick Thorn, dominé par sa femme, n'osait faire acte d'énergie et, à la place du gaspillage qui régnait en maître chez lui, imposer une économie désormais nécessaire.

Il ne dit rien et laissa marcher les choses comme elles avaient marché jusque-là.

La situation devint de plus en plus difficile... il ne se plaignit pas, mais il prit à cœur son chagrin silencieux et il en mourut.

Claudia n'avait en aucune façon prévu cette mort. Elle en fut consternée, non parce qu'elle perdait un bon mari, un fidèle et solide appui, mais parce qu'atteignant les extrêmes limites de la seconde jeunesse, elle voyait se tarir tout à coup le Pactole dans lequel, la veille, elle croyait pouvoir puiser indéfiniment.

Habitée à dépenser deux cent mille francs par an, il ne lui restait pour toute fortune que quelques liasses de billets de banque, représentant quatre-vingt mille francs à peu près.

C'est alors que Claudia se reprit à penser très sérieusement au duc Georges de la Tour-Vaudieu.

Le veuvage la rendant libre, rien ne l'empêchait de revenir se fixer en France.

Un plan du genre de ceux qu'elle combinait si bien autrefois prit naissance et se développa dans son esprit.

Pour mettre ce plan à exécution il fallait être à Paris.

Mistress Dick Thorn liquida ses affaires et,

après un court voyage dans le but de louer un hôtel tout meublé et d'avoir des détails nouveaux et très précis sur la façon de vivre du duc et sur son entourage, elle revint à Londres chercher sa fille Olivia pour l'amener à Paris et s'installer avec elle dans l'hôtel de la rue de Berlin.

Nous avons vu Jean-Jeudi s'introduire dans cet hôtel afin d'y voler, et nous savons quel fut le résultat de la tentative du bandit.

XXXVII

Reprenons maintenant notre récit, momentanément interrompu par une excursion rétrospective indispensable.

Maintenant que nos lecteurs connaissent le passé de Georges de la Tour-Vaudieu, duc et sénateur, ils doivent comprendre quelle avait été l'épouvante de cet homme en voyant se dresser à l'improviste, après vingt années, un justicier sous la forme de René Moulin rencontré par lui au cimetière Montparnasse et dont il n'ignorait point les projets menaçants, non pour sa liberté, la prescription le couvrait, mais pour son honneur...

Depuis bien des années George ne savait pas ce que Claudia était devenue.

Il se mit tout à coup à penser à la courtisane avec une vague épouvante.

Cette épouvante aurait singulièrement grandi s'il s'était douté de sa présence à Paris, et surtout des intentions qui l'y ramenaient.

Rejoignons le duc de la Tour-Vaudieu au moment où il attendait l'inspecteur de la brigade de sûreté.

Dix heures du soir, sonnait à la pendule de son cabinet, l'arrachèrent à ses sombres réflexions.

Il entendit des pas dans la pièce voisine ; — il releva la tête, et les nuages qui couvraient son front disparurent.

On frappa discrètement à la porte.

—Entrez... dit-il.

La porte s'ouvrit et le valet de chambre parut...

—Que voulez-vous ? demanda Georges.

—Monsieur le duc, c'est M. Théfer.

—Faites entrer.

Le valet de chambre s'effaça pour laisser passer un personnage qui franchit le seuil du cabinet en s'inclinant avec un respect bien voisin de la plus plate obséquiosité.

Ce personnage, long et mince, pouvait avoir trente-cinq ans.

Sa redingote noire très étroite, boutonnée militairement jusqu'au cou, serrait les hanches et bombait sur la poitrine.

Ses cheveux bruns étaient taillés en brosses comme ceux d'un soldat, et son visage complètement rasé.

Ses traits ne se recommandaient ni par la régularité, ni par la distinction, et constituaient un ensemble des plus ordinaires.

Les yeux seuls, étincelant d'intelligence, devaient attirer l'attention d'un observateur et lui prouver qu'il n'avait point en face de lui un homme ordinaire.

Le duc s'était levé.

Théfer s'avança jusqu'auprès du bureau, s'inclina pour la seconde fois et se tint debout et immobile.

Le valet de chambre s'était retiré.

M. de la Tour-Vaudieu et l'inspecteur de la brigade de sûreté restèrent seuls.

—Je vous ai écrit, monsieur Théfer... dit Georges.

—Ma présence ici prouve à monsieur le duc que j'ai bien reçu sa lettre... Je n'ai pas perdu une minute pour me rendre à ses ordres...

—Merci de votre empressement.

—L'empressement est un devoir pour moi quand il s'agit d'obéir à monsieur le duc...

—Nous avons à causer... Mais d'abord prenez un siège, je vous prie.

Et le duc, tout en se réinstallant lui-même devant son bureau, indiqua de la main un siège à l'agent qui s'assit.

Il se fit un silence.

L'inspecteur attendait une question de M. de la Tour-Vaudieu.

Ce dernier entama l'entretien en ces termes :

—Êtes-vous toujours content de votre emploi à la Préfecture de police, mon cher monsieur Théfer ?

—Toujours, monsieur le duc, et je vous remercie

de nouveau, avec une profonde reconnaissance, de d'avoir accordé votre haute protection à laquelle je dois cette place...

—Vous étiez le fils d'un des plus anciens serviteurs de ma famille... Votre père m'a prouvé son dévouement à certaines époques difficiles de ma vie... J'ai cru devoir faire tout ce qui dépendait de moi pour payer au fils la dette contractée envers le père...

—Je serais bien heureux s'il se présentait une occasion de témoigner à monsieur le duc, non par des paroles mais des actes, ma gratitude sans bornes...

—Cette occasion viendra peut-être... Je ne doute pas de vous, soyez-en convaincu Théfer... Je sais que vous êtes une bonne nature... une nature reconnaissante... Aussi j'ai plus que jamais le désir de vous être utile...

—M. le duc me comble... dit l'inspecteur tout haut ; en même temps il pensait : Tant de prévenances ont certainement un curieux motif...

Ce grand seigneur doit avoir quelque chose à me demander...

Georges de la Tour-Vaudieu avait en effet besoin de Théfer, mais c'est par des chemins tortueux qu'il se proposait d'arriver à son but.

Il reprit :

—Vous faites toujours partie du service qui s'occupe plus spécialement des affaires politiques ?

—Oui, monsieur le duc...

—Alors vous connaissez les complots contre l'ordre de choses établi et contre la vie du souverain, qui se trament à l'étranger et dont les instigateurs viennent généralement d'Italie et établissent à Londres une sorte de quartier général avant d'arriver à Paris ?

—Je suis au fait de ces menées ténébreuses, oui, monsieur le duc, et je regrette profondément, comme tout bon citoyen, que la noble Angleterre soit un lieu d'asile pour les criminels... Nous n'ignorons point qu'en ce moment une conspiration s'ourdît de l'autre côté de la Manche et que des jours augustes sont menacés, mais jusqu'à présent tout est vague, tout reste confus. Les pistes sur lesquels on nous lance sont presque aussitôt reconnues fausses... Nous redoublons de vigilance et nous ne parvenons point à opérer une arrestation utile, à mettre la main sur un pauvre diable quelconque qui, par frayeur ou par cupidité, nous livrerait les secrets du complot.

—N'a-t-on pas dernièrement saisi des bombes venant de Londres ?

—Oui, monsieur le duc, dans un hôtel garni...

—L'homme à qui elles appartiennent a donc refusé de parler ?

—Quand on s'est présenté avec un mandat pour s'emparer de lui, il avait disparu... et l'on n'a pas retrouvé ses traces...

—Théfer, fit le duc après un silence, si vous mettiez la main sur un de ces insaisissables agents de l'Italie, arrivant de Londres, on vous en saurait gré à la Préfecture, je suppose ?...

Les yeux de l'inspecteur étincelèrent.

—A ! monsieur le duc, s'écria-t-il, à la suite d'une pareille capture, je pourrais tout ambitionner, tout demander, tout obtenir !...

Théfer avait prononcé les paroles qui précèdent avec un débordement d'enthousiasme, mais ce feu s'éteignit presque aussitôt, ce fut d'un ton d'absolu découragement qu'il ajouta :

—Par malheur, je ne dois espérer rien de semblable, et j'en suis réduit à reconnaître et à déplorer mon impuissance.

—Eh bien ! moi, reprit Georges de la Tour-Vaudieu, je puis faciliter votre tâche.

—Vous, monsieur le duc !

—Oui, moi... J'ai vu l'un de ces agents mystérieux, imprenables... Je me suis trouvé aussi près de lui que je le suis de vous en ce moment...

—Monsieur le duc me permet-il de lui demander où cette rencontre a eu lieu ?

—A Paris... l'homme en question s'y trouve depuis quelques jours...

—Monsieur le duc sait où demeure cet homme ?

—Non, et vous comprenez qu'il m'était interdit de le suivre, mais vous pouvez découvrir son adresse...

—Sans doute, si monsieur le duc veut bien me donner le nom et le signalement du personnage.

—J'ignore le nom, je pourrais vous donner le si

gnalement, mais je ferai mieux, je vous indiquerai le jour et le lieu où l'arrestation sera possible...

—Le jour ?

—Jeudi prochain...

—Le lieu ?

—Le cimetière Montparnasse... C'est là que j'ai rencontré l'individu suspect ; c'est là qu'il viendra s'entendre avec une femme affiliée aux conspirateurs de Paris.

—Monsieur le duc sait-il quelle est cette femme ?...

—Non, et comprenez-moi bien, il est inutile de la mêler, quant à présent, à toute cette affaire... plus tard, nous verrons... L'essentiel est d'arrêter l'homme qui fait partie d'une société secrète menaçant les jours du chef de l'Etat... Une fois que vous le tiendrez, je désire être instruit de son arrestation avant tout le monde, vous m'entendez, avant tout le monde, et assister à la perquisition que vous ferez chez lui, dans ses papiers...

L'inspecteur de la sûreté écoutait d'un air respectueux son puissant interlocuteur.

Depuis une minute le motif qui faisait agir M. de la Tour-Vaudieu lui apparaissait net et distinct.

Il voulut s'assurer qu'il ne se trompait point, et hasarda presque timidement :

—Cet homme est sans doute un ennemi personnel de monsieur le duc ?...

Le sénateur répondit avec solennité :

—Théfer, vous parlez sans réfléchir... Comment l'individu en question serait-il mon ennemi, puisque je ne le connaissais pas il y a vingt-quatre heures ?... Il est l'ennemi de l'empereur et cela justifie contre lui toutes les mesures préventives.

—J'ai compris, monsieur le duc, et comme à vous l'arrestation me paraît urgente, mais encore faut-il, cependant, qu'elle ne soit pas trop arbitraire... Est-il certain qu'on trouvera chez l'homme arrêté des papiers compromettants ? les indices d'un complot ?

—Cela est certain, oui. La perquisition dont je serai témoin donnera des résultats considérables, je vous le promets... et utiles à votre avancement... autant qu'à la sûreté de l'Etat... Seulement il importe que, jusqu'à nouvel ordre, on n'en ait point connaissance au parquet...

—Il est indispensable pourtant que je m'adresse à qui de droit pour obtenir un mandat d'amener... dit le policier.

—Comment ! s'écria le duc. Je vous croyais muni de mandats d'amener en blanc, que vous étiez autorisé à remplir vous-même dans certaines occasions, et dont vous aviez le droit de faire usage...

—Ceci est fort rare... Je pourrai néanmoins me procurer un de ces mandats, car on a confiance en moi, mais pour le remplir il me faudra le nom de l'inculpé...

XXXVIII

—Laissez la place du nom en blanc... vous la remplirez plus tard... après l'arrestation...

—Ce sera parfaitement illégal, le flagrant délit n'existant pas dans l'espèce, comme on dit au Palais...

—Qu'importe ? Vous donnerez une entorse à la légalité, c'est vrai, mais dans une intention qui justifie tout...

—Eh ! monsieur le duc, je risque de compromettre ma situation... et je n'ai que ça pour vivre...

—Soyez sans crainte, je prends la responsabilité de vos actes... Il faut que l'homme soit arrêté...

vous entendez, IL LE FAUT !

—Il le sera donc... J'attends les ordres de monsieur le duc...

—Jeudi prochain, de huit à neuf heures du matin, l'individu suspect se rendra au cimetière Montparnasse, j'en ai la certitude... Je me trouverai là, et vous devrez vous y trouver aussi à partir de huit heures...

—Seul ?

—Croyez-vous pouvoir agir seul ?

—S'il y a résistance et lutte je puis n'être pas le plus fort... Mieux vaudrait prendre avec moi deux de mes agents.

—Des hommes sûrs ?

—Sûrs et discrets !... Ils obéissent sans discuter, sans chercher à comprendre, et le mutisme fait partie de leurs devoirs professionnels...

—Prenez donc ces agents puisque vous me rendez d'eux...

—Comme de moi-même... Où attendrai-je monsieur le duc ?

—Près de la grille du cimetière... Quand l'homme sortira je serai derrière lui et je vous le désignerai... Le reste vous regardera...

—Et ensuite ?...

—Vous me ferez connaître la demeure de l'inculpé...

—Eh ! monsieur le duc il ne sera pas assez naïf pour me donner son adresse, surtout s'il a chez lui des papiers dangereux ou des engins compromettants !

—C'est juste... Quel parti prendre ?...

—Il me semble que le plus sage serait de le filer sans qu'il s'en aperçût, et de l'arrêter à domicile...

—Peut-être, en effet... Nous déciderons cela au cimetière où vous n'agirez point sans avoir reçu mes dernières instructions...

—Oui, monsieur le duc... Mais j'y pense, si l'inculpé demeure dans un hôtel garni, comme c'est possible et même probable, la perquisition ne s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

—Vous fouillerez l'homme, vous prendrez sur lui la clef de sa chambre, et vous vous servirez s'il le faut de votre carte d'inspecteur de la sûreté qui vous confère des droits d'autant plus étendus qu'ils sont moins définis...

venait pleurer et prier au cimetière Montparnasse. Mais la patience n'était point la vertu dominante de René Moulin.

Le brave garçon n'avait qu'une pensée, qu'un but : retrouver la veuve et les enfants de son ancien protecteur.

Aussi, le jour même de sa visite à la tombe justice, courut-il jusqu'au soir, continuant sans résultat ses recherches.

Le lendemain il en fut de même, et aussi le surlendemain.

Il se figurait chaque matin avoir découvert une piste nouvelle, qui cette fois devait être la bonne, et il rentrait le soir à son hôtel, harassé de fatigue, brisé moralement, et de plus parfaitement désappointé.

—J'attendrai à jeudi... se dit-il enfin. Mais d'ici là, que vais-je faire ?

Après s'être adressé une douzaine de fois cette question, il se répondit tout à coup :

—Au lieu de rester à l'hôtel je vais louer et meubler un logement... ça me distraira... Sans compter que l'économie sera considérable ! Je ne me trouve assurément pas mal au *Plat-d'Étain*, mais ça me coûte les yeux de la tête...

Il garnit son portefeuille afin de payer comptant les acquisitions qu'il ferait peut-être, et il sortit :

Tout en marchant, il s'engagea dans une petite rue qui conduit à la place Royale et chercha des yeux la maison qu'avait habitée Paul Leroyer et où lui-même, en revenant à Paris, il était allé prendre les premiers renseignements sur la famille de son ancien patron.

Quand il revit cette maison, son cœur se serra. Un écriteau était accroché au-dessus de la porte monumentale.

Cet écriteau indiquait un *petit logement* à louer.

—Ah ! par exemple, murmura René Moulin, si je dénicherai là ce qu'il me faut, ça sera singulier...

René Moulin s'introduisit dans la loge de la concierge et demanda :

—Vous avez un petit logement à louer, madame ?

—Oui, monsieur, un logement remis à neuf et frais comme un bouton de rose...

—A quel étage ?

—Au quatrième, sur le derrière.

—Le prix ?

—Quatre cents francs.

—Il est libre tout de suite ?

—Dès aujourd'hui, oui, monsieur...

—Et ce logement se compose ?

—De quatre pièces : une chambre à coucher, une salle à manger, une cuisine et un cabinet.

XXXIX

—Peut-on visiter le logement ? demanda René Moulin.

—Oui, monsieur, mais comme il est inutile de monter pour rien, il faut auparavant que je vous confesse...

—Confessez-moi, madame... dit le nouveau venu en riant.

—D'abord, s'il vous plaît, quel est votre état ?

—Mécanicien.

—Vous travaillez chez vous ?

—Jamais... quand je travaille... car en ce moment je me repose, je suis comme qui dirait rentier...

—Ah ! voyez-vous, reprit la portière, ce n'est point par curiosité, mais nous sommes ici dans une maison tout à fait paisible... le propriétaire ne veut point de bruit...

—Ça se trouve à merveille, car j'adore la tranquillité, moi aussi, une fois que j'ai quitté l'atelier.

La concierge prit une clef, sortit de sa loge dont elle ferma la porte, et dit en gravissant les premières marches de l'escalier :

—Je vous montre le chemin...

Puis, se tournant et voyant le mécanicien en pleine lumière, elle ajouta :

—Ah ça ! mais il me semble que vous êtes déjà venu ici, monsieur... Est-ce que je me trompe ?

—Vous ne vous trompez pas... Je suis venu la semaine dernière vous demander des renseignements sur une famille qui avait autrefois habité cette maison...

—Oui... oui, je me souviens... Et l'avez-vous trouvée, cette famille ?

—Hélas ! non, pas encore... mais j'ai beaucoup d'espoir...

On était arrivé au premier étage où se voyait un large palier sur lequel s'ouvraient deux doubles portes à deux battants dont les cuivres éblouissaient.

Vous voyez comme c'est tenu ! fit la concierge non sans orgueil. Oh ! la maison est tout à fait cossue !... C'est une vieille dame de soixante ans, puissamment riche, qui occupe tout l'étage... Elle s'appelle M^{me} Amadis, cette vieille dame... Un drôle de nom, hein ?... Elle garde avec elle une pauvre personne encore jeune, M^{me} Esther... sa nièce, je crois. Il faut dire que M^{me} Esther est un peu folle, mais sa folie est douce et surtout pas bruyante... Elles ont une demi-douzaine de domestiques pour elles deux, et voilà longtemps déjà qu'elles habitent la maison...

La concierge montait toujours en donnant à chaque étage, au mécanicien, des explications relatives aux locataires de cet étage.

On atteignit le quatrième.

—Halte ! nous y sommes !
La porte fut ouverte. On pénétra dans le logement.

René examina chaque chambre.

—C'est suffisamment éclairé... dit-il ensuite. Ça me convient beaucoup. Du cabinet vitré je ferai une resserre pour mes habits, et de la cuisine un cabinet de toilette, car, provisoirement, je prendrai mes repas dehors.

—Bref, ça vous va ?

—Oui.

—Je dois vous prévenir que le propriétaire exige un terme d'avance...

—Je vous le payerai en descendant.

—Vous avez des meubles ?

—Non, car j'arrive de l'étranger ; mais j'en aurai avant ce soir...

—Je vous ferai donc votre quittance tout à l'heure, et vous donnerai les clefs... Il y en a deux pour la serrure de la porte d'entrée.

—Est-ce une serrure de sûreté ?

—Non, mais il n'y en a pas besoin... Vous voyez le genre de la maison... Rien que des gens honnêtes et tranquilles. On laisserait sans danger les portes ouvertes... D'ailleurs les serrures sont bonnes...

La concierge referma le logement et descendit avec son nouveau locataire.

Comme ils arrivaient ensemble sur le palier du premier étage, l'une des deux doubles portes de l'appartement s'ouvrit, et M^{me} Amadis parut en personne accompagnée d'une dame encore jeune et suivie de deux femmes de chambre.

René et la concierge s'arrêtèrent pour laisser passer ce groupe qui se disposait évidemment à descendre.

La concierge fit sa plus belle révérence. René salua.

—Vous allez bien, madame ? demanda la concierge d'un ton de respectueux intérêt.

—Mais oui... mais oui... très bien... répondit M^{me} Amadis d'une voix fort assurée. Je me porte comme le Pont-Neuf... Je suis gaillarde autant qu'à vingt ans... Il est vrai que je n'en ai que soixante-treize... Bon pied, bon œil, et bon appétit... Telle que vous me voyez, madame Biju, je parierais dix mille écus contre une prune à l'eau-de-vie de chez la mère Moreau que je passerai cent ans... Et je les passerai, souvenez vous-en.

—Ah ! madame espérons-le ! répondit la concierge. C'est bien le moins que le bon Dieu conserve les bonnes gens comme vous !...

M^{me} Amadis, en vieillissant, avait encore grossi, et rappelait d'une façon frappante ces ballons de caoutchouc représentant des personnages grotesques.

Elle se tenait droite malgré son âge, marchait lourdement mais sans fatigue, mangeait de bon appétit et ne manquait jamais de boire à dîner une bouteille poudreuse de Pont-et-canet, son vin favori.

Elle appelait cela *mettre son bonnet de nuit*.

Sa compagnie était Esther, duchesse de la Tour-Vaudieu, dont nous avons raconté la douloureuse histoire.

Esther, âgée de trente-neuf ans environ, avait l'air très jeune encore.

Le long sommeil de son intelligence semblait avoir arrêté pour elle la marche des années.

Pas un fil d'argent ne se mêlait à l'épaisse et soyeuse chevelure blonde couronnant son visage aux traits purs, d'une pâleur marmoréenne.

Sa taille restait souple et charmante ; son attitude, gracieuse et digne ; rien en elle ne décelait la folie, sauf l'expression un peu vague de ses grands yeux.

Elle avait cessé de marcher au moment où M^{me} Amadis faisait sa halte, et ses prunelles couleur d'azur se fixaient sur René Moulin qui se disait avec compassion :

—Cette pauvre dame, c'est la folle...

Les fous ressemblent aux enfants, et les enfants détestent l'inaction.

Esther cessa de regarder le mécanicien, prit M^{me} Amadis par la main, et lui demanda d'une voix douce et lente :

—Où allons-nous ?

—Nous promener, ma belle amie... prendre un peu l'air... répondit la grosse femme.

—A Brunoy, n'est-ce pas ? poursuivit Esther toujours calme.

Non... non... pas aujourd'hui... Nous allons à la place Royale.

M^{me} Amadis ajouta, en se tournant vers la concierge :

—L'entendez-vous ?... toujours sa marotte ! Ça me fend le cœur !... Et penser que sans cette turlutaine elle serait raisonnable comme vous et moi... Au revoir, madame Biju.

Puis la grosse Amadis descendit, tenant Esther par la main et suivie des femmes de chambre.

Ces deux mots : *A Brunoy*, avaient frappé René. Ils lui rappelaient Paul Leroyer et le vieux médecin de campagne, oncle du mécanicien...

—Qu'est-ce que cette pauvre dame a voulu dire en parlant de Brunoy ? demanda-t-il à la concierge.

XL

—C'est là, paraît-il, répondit Mme Biju, qu'elle est devenue folle, il y a une vingtaine d'années, car elle n'est pas si jeune qu'on pourrait le croire en la voyant. Elle habitait Brunoy avec Mme Amadis... Elle était soignée par un vieux docteur qui a été assassiné depuis, si ce qu'on dit est vrai... C'est toute une histoire effrayante dont les journaux ont parlé dans le temps... Moi, je sais ça par les domestiques, mais vous comprenez bien que je n'interroge pas... je n'oserais jamais me permettre des questions, quoique Mme Amadis soit une personne à la bonne franquette, et pas du tout fière malgré sa fortune.

Les quelques paroles de la concierge commentant les deux mots d'Esther faisait naître dans l'esprit de René Moulin tout un monde de suppositions et de conjectures.

Ce vieux médecin de Brunoy, qui jadis avait soigné la jeune femme et qui était mort assassiné, n'était-il point le docteur Leroyer lui-même.

—Allons, pensa le mécanicien, je suis bien aise d'avoir loué dans cette maison... Qui sait si je n'apprendrai pas ici des choses intéressantes ?...

On avait regagné la loge.

René tira de son porte-monnaie un billet de banque et une pièce de dix francs.

—Voici le terme d'avance, dit-il, et je vous prie, madame, d'accepter cette petite pièce.

—Certainement, monsieur, j'accepte... et grand merci... Vous êtes trop aimable pour qu'on vous refuse... Quand à la quittance, si ça vous est égal, mon mari vous la fera ce soir... moi, j'écris comme un chat...

René quitta la maison et se dirigea vers le faubourg St-Antoine où il se proposait d'acheter un mobilier.

Au lieu de l'accompagner, nous rejoindrons Esther et M^{me} Amadis.

Cette dernière, après la tentative de meurtre commise par Georges sur l'enfant de Sigismond et cause déterminante de la folie d'Esther, avait prié M. de la Tour-Vaudieu de lui confier la garde de la pauvre jeune femme, ce à quoi le duc s'était prêté de grand cœur, nous le répétons, sachant la veuve du fournisseur pleine de tendresse et de dévouement, malgré sa ridicule enveloppe et son manque absolu de sens moral.

La suite au prochain numéro

X

X

N'OUBLIEZ PAS

QUE LE

Fonds de banqueroute de Darling

CONSISTANT EN

Vaisselle, Porcelaines et Ferreries

SE VEND CETTE SEMAINE

AU COIN DES

Rues St-Jacques et St-Pierre

X

X

Grande Exposition

Nous avons le plaisir d'annoncer l'ouverture pour cette semaine d'une

SALLE D'ETALAGE

D'Articles de Fantaisie,

CHEZ

Mme BRÄZIER,

117, ST-LAURENT

Cette salle a été ouverte pour l'exposition convenable d'ouvrage de tous genres et d'objets de fantaisie, confectionnés et importés en vue des fêtes. Plusieurs caisses de marchandises de haut goût reçues de New-York et exposées à l'étalage spécial pour les fêtes.

Cartes de Noël et du jour de l'An



GRANDS SACRIFICES

DANS LES

CHAUSSURES

Chaussures de tous genres, haute nouveauté et communes, confection supérieure à des prix extraordinairement bas. Chaussures pour dames et enfants, une spécialité. Chaussures à ordre exécutées promptement par des mains habiles ; prix défiant toute concurrence. Claques à 5 cents de bénéfice par paire.

CADEAUX DU JOUR DE L'AN !

Magnifiques slippers en velours à \$1

GRANDE SPÉCIALITÉ

Dans les chaussures pour hommes. Ouvrage en veau cousu à la main et de première classe pour \$2.50, à la maison

N. GAGNON,

802, rue Sainte-Catherine, Montréal

CADEAUX ! CADEAUX ! !

Avant de faire vos achats de présents de Noël et du Jour de l'An, n'oubliez pas de venir voir mes Trains Sauvages, Trains, Poupées, Gravures, Services de Table, etc., etc., le tout donné aux acheteurs de Thé et de Café. Présents donnés aux acheteurs d'une livre et plus.

GEORGE BRISTOL,

177, rue Saint-Laurent, Montréal